



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 2 mai 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
CHINDRIEUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Michel FRUGIER
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Marie-Claire BARBIER
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Denise DE MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Départ après la 14^{ème} délibération
Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 11^{ème} délibération

Absents excusés :

CONJUX
SAINT PIERRE DE CURTILLE

Claude SAVIGNAC
Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Christophe DERIPPE
Jean-François BRAISSAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Julie ECALARD
Estelle COSTA de BEAUREGARD

ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général des services
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Directrice du pôle Aménagement
Responsable Communication et relations publiques
Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 avril 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 19 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 22 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 18 Année : 2019

Exécutoire le : 03 MAI 2019

Affichée le : 03 MAI 2019

Visée le : 03 MAI 2019

EAU POTABLE Barreau Est - Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle le développement du territoire retenu au PLUi de l'ex CALB qui se traduit par une augmentation de population de 39% entre 2012 et 2030 soit 21 971 habitants supplémentaires.

Parallèlement à l'accroissement des besoins en eau consécutifs à cette évolution démographique, la prise en compte du changement climatique et de ses impacts sur la ressource en eau est traduite au travers des préconisations du SDAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui classe le territoire de Grand Lac de l'ex-CALB en secteur déficitaire en eau avec nécessité de répartir la ressource en eau entre les différents usages (eau potable, industriel, agricole, écologique). Le territoire est ainsi classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE).

La ressource d'eau du lac et la capacité de production de l'usine de Mémard sont suffisantes pour satisfaire aux besoins futurs du territoire en eau potable mais les infrastructures de stockage (réservoirs) comme les ouvrages d'adduction et de distribution (canalisations) doivent être adaptés.

Le projet de création du « Barreau Est » vise à relier les deux réservoirs existants de Corsuet (Aix-les-Bains) et de Silien (Drumettaz-Clarafond), en complétant les capacités de stockage et en réalisant une canalisation structurante.

Ce projet, d'un montant global travaux estimé à 10 607 500 € HT, a été présenté en Conseil d'Exploitation le 10 avril 2019 et est intégré à la prospective financière de l'eau potable. Il se réalisera par tranche d'ici à 2024 et débutera dès 2019 par la réalisation de conduites à poser depuis Corsuet jusqu'au Boulevard Franklin Roosevelt.

Le montant des travaux, qui seront notifiés aux entreprises le 20 octobre 2019 est le suivant :

Tronçon	Objet	Montant prévisinuel €HT
1.3	Conduites entre la station pompage Corsuet Bas et le réservoir Corsuet Haut + Trop plein et vidange du réservoir de Corsuet Haut	472 000 €
1.4.1	Conduite entre le réservoir Corsuet Haut et le Chemin de Corsuet	528 000 €
1.4.3	Conduite entre le Chemin de Corsuet et l'Avenue Franklin Roosevelt	489 000 €
TOTAL		1 489 000 €

Une deuxième étape de réalisation et de construction des réservoirs, débutera au 1^{er} trimestre 2020. Le montant des travaux qui seront notifiés le 20 février 2020 est le suivant :

Tronçon	Objet	Montant Prévisionnel €HT
1.0	1.0 - Réservoir Corsuet bas	1 700 000 €
1.1	1.1 - Station de pompage Corsuet bas (hors Génie Civil, Second œuvre et manutention)	200 000 €
1.2	1.2 - Réservoir de Corsuet haut	1 800 000 €
TOTAL		3 700 000 €

Monsieur le Président propose de solliciter une aide financière auprès de la Préfecture de Savoie au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2019.

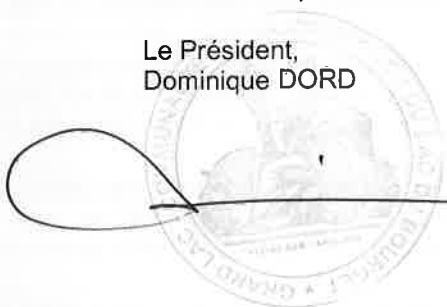
Les crédits sont ouverts au budget Eau Potable, opération n°16AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès de la Préfecture de Savoie au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes de subvention.

Aix-les-Bains, le 2 mai 2019

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 19
- Votants : 20
- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Eau potable - Barreau Est - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 03/05/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 03/05/2019

Numéro de l'acte : d2860 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190502-d2860-DE

Date de décision : 02/05/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions